

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue du 25 Mai, n. 67.

La PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau de la PATRIOTE et on revoie les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'abonnement 3 francs par mois

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche, 3.—Combat de Beraud, Allemandgen, par le maréchal Gouvion-St.-Cyr. (1813).

MONTÉVIDEO.

LA LIBERTÉ, LA PRESSE, LEUR INFLUENCE SUR LA DESTINÉE DES PEUPLES.

(Suite.)

Dans notre article d'hier nous avons montré la presse écartant d'un bras patient et infatigable les obstacles qui s'opposaient à la marche triomphale de la liberté. Nous l'avons vue, quand les voies de la raison ne lui réussissaient pas pour déveiler les yeux d'aveugles gouvernants, nous l'avons vue, disons-nous, se lever, rugir, descendre en armes dans la rue, briser les sceptres, et renverser les trônes, mais si la presse sait détruire elle sait aussi édifier.

N'a-t-elle pas traité elle même des couronnes de rois, le roi qui régnait aujourd'hui sur les Français ne doit-il pas l'honneur de porter le plus beau diadème du monde à cette presse qui combattit quinze ans les tendances politiques et réactionnaires de la branche aînée des Bourbons.

Charles X voulut donner au coup mortel à la presse, la presse la dévora lui et sa famille. Il en sera de même de tous les gouvernements qui ne la jugeront pas assez puissante pour compter avec elle.

Elle les soutiendra, les consolidera au contraire quand ils s'appuieront sur elle, car la presse dirige et représente en même temps l'opinion publique.

A vous tous, donc gouvernants, de quelques

peuples, de quelque nation que ce soit, souvenez-vous que HORS LA PRESSE POINT DE SALUT POUR VOUS.

La presse a eu presque toujours de nobles, de belles inspirations; mais, nous lui devons la vérité, elle s'est laissée quelque fois corrompre ou intimider.

Malheur alors, malheur à elle! car elle n'a pu tarder à porter la peine de la félonie et de l'abandon des principes de liberté qu'elle a pour mission de défendre.

Méprisée, honnie par ceux là même qui avaient conclu un marché honteux, elle a vécu misérablement encore un peu, puis elle est morte comme une prostituée, objet d'horreur et de dégoût.

Nous ne nous laisserons jamais tomber, pour ce qui nous regarde, dans un tel état d'avilissement. Forts de notre conscience nous défendrons jusqu'au dernier moment la cause que nous avons embrassée. Les nombreux intérêts français engagés sur cette plage si lointaine de la mère patrie, le gouvernement oriental de l'Uruguay si hospitalier pour nous et qui mérite à si juste titre l'admiration de toutes les nations par sa patience, son courage et son horreur du despotisme, trouveront en nous, sinon d'éloquents, du moins des fermes et consciencieux soutiens. Ce sera avec un vif sentiment d'orgueil que nous enregistrerons les succès de nos braves légionnaires qui rependent leur sang, risquent leur vie chaque jour pour une noble et sainte cause.

Nous dirons à tous la vérité. Nous n'accuserons pas sans entendre. Notre journal sera un tribunal, l'opinion publique le présidera et prononcera ses arrêts, nos colonnes seront

ouvertes à l'attaque comme à la défense.

C'est ainsi que nous entendons la presse et ses libertés.

Nous recevrons avec plaisir et gratitude les communications politiques, scientifiques, commerciales et autres qui intéresseront le public, et nous sommes assurés d'avance que le concours de plusieurs de nos concitoyens ne nous manquera pas.

Dans un des prochains numéros nous parlerons de l'influence de la presse sur toutes les classes de la société.

La suite au prochain numéro.

Nous nous demandons continuellement ce qu'a fait Oribe depuis son arrivée près de la capitale de la république.

A quoi ont abouti ces terribles menaces dont nous gratifiait la fameuse circulaire d'Oribe, qui, en cas de victoire nous traiterait comme sauvages unitaires?

Qu'est devenue cette fanfaronnade d'Oribe qui assurait aux officiers de la marine française qu'il serait le 15 juillet à Montevideo?

Rt ces avis semés aux avant-postes qui nous prévenaient de quitter les armes si nous voulions éviter les malheurs qui allaient pleuvoir sur nos têtes? avis dont les légionnaires riaient de pitié? tout cela, rien!

Ah! monsieur le lieutenant de Rossi, il faut que vous ayez bien mauvaise opinion de vous même et bien peu de confiance en vos forces pour ne pas mettre à exécution vos menaces, car nous savons que vous ne nous épargneriez pas. Les Français dégoutés de vos procédés sanguinaires, ont aidés à vous chasser de

FEUILLETON.

VASILIKI DE LUSIGNAN,

ou LA DERNIERE MELUSINE.

QUATRIÈME SCÈNE.

LE LAI DE MELUSINE.

(Suite.)

—Mais je veux qu'il vive, répétait Vasiliki avec angoisse, quand bien même ces tours devraient tomber et la race de Lusignan s'éteindre. Oh! je ne me vante pas de descendre des femmes dont vous parlez, messie; je suis une pauvre fille simple et faible, et pour moi il n'est qu'un bat dans la vie: l'adorer, l'adorer toujours, partager son bonheur, et s'il mourait, mourir.

—Vasiliki, répartit sévèrement le comte, vous êtes trop noble pour faire ainsi bon marché de votre existence.

Avant d'appartenir à sir Hugues, ne l'oubliez jamais, vous appartenez au nom que vous portez.

Et comme elle demeurait silencieuse, le front penché sur la main.

—Il est dans notre famille, reprit le vieillard, des traditions sacrées dont ses derniers descendants doivent procurer l'accomplissement. Je vais te les rappeler, fille des Lusignan, car elles renferment peut-être le mot fatal de ta destinée.

Méluine, disent les trouvères et les romanciers, née d'un roi d'Écosse, était une sœur puissante en œuvres et en paroles. À son ordre, les génies accouraient en foule, les démons s'abattaient à califourchon sur les nuages, la nuit tombait en secouant ses voiles, les villes sortaient de terre, perçant la nue de leurs couronnes de merveilles, foulant sous leurs pieds le granit étendu. Ainsi fut construit ce château pendant une nuit d'orage. Le moment poitevin recula d'effroi le lendemain à contempler cette œuvre immense d'un pouvoir inconnu. Les premières heures du jour blanchissaient à peine l'Orient, qu'au faite

le plus élevé de son castel la sœur présidait un sabbat infernal. La elle unit par un serment terrible ses murs périssables à son immortelle destinée; elle jura d'environner ces tours d'une protection mystérieuse, d'être à l'égal des empereurs et des rois les barons dont elle deviendrait le titre, et quand le temps et les révolutions étendraient le bras sur elles pour les renverser au flanc de la colline, de signaler leur ruine par un signe plus merveilleux encore que ceux de leur construction. Depuis ce temps, souvent dans les chemins écartés des bois, sur la pente des ravins, autour de la fontaine qu'elle aimait ou reconstruite encore Méluine. Elle monte à pas lents l'escalier découvert de sa tour, quand pour d'un de nous l'heure de mourir s'approche, et vient pleurer pendant trois nuits le deuil de ses cafans; et au moment où le feu brutal d'un vaisseau expère le ciment de ses débris, où cette masse sourcilieuse tremblera sous le vent, la sœur montera encore à son sommet, tout échoué et toute plaintive, et elle chantera au dolour jusqu'à ce que sous ses pieds la pierre manque, jusqu'à ce que s'abime et

NOUVELLES DU SOIR.

Le 1er trait court, sans être confirmé, que le lundi 23 du mois dernier, dans une forte querelle engagée par l'armée nationale et les forces d'Unguis, ce dernier a reçu un échec considérable.

Esperons que des nouvelles certaines viendront confirmer ce bruit.

Le gouvernement de la République Orientale, en raison des bons services rendus par les Espagnols à ce pays dans la lutte contre le tyran de Buenos Ayres, a, pour les récompenser, proposé et soumis aux chambres le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI.

Art. 111. Dans les corps des armées en campagne contre l'armement de Rosas, il s'ouvrira un registre de tous les Espagnols qui voudront conserver leur nationalité.

Art. 212. Ce registre sera passé à la fin de la campagne au Ministère de la guerre avec explication du nombre et services de ceux qu'il comprendra.

Art. 312. Chaque fois inscrits audit registre recevra d'abord 20 et ensuite 30 rations de terrain et 20 rations de bétail.

Art. 414. Ils seront aussi dispensés de tout service pendant qu'ils sont en campagne, à compter du jour que se terminera la présente campagne.

Art. 515. Ceux inscrits au registre et dont parle l'article 3, auront droit à tous les prix d'honneur qui s'accorderont aux individus de l'armée nationale.

Art. 616. Le registre dont parlent les articles ci-dessus se nommera, registre des loyaux amis de la République Orientale, et après la distribution, dont parle l'article 3, il sera imprimé avec ce titre, pour souvenir et document honorifique de ces individus y inscrits.

Art. 717. Les Espagnols qui préféreront être considérés comme citoyens orientaux seront compris pour les prix qui se donnent à l'armée nationale, et la constance d'avoir servi fidèlement en telle jusqu'à la conclusion de la présente campagne, leur vaudra un titre suffisant pour obtenir un acte de citoyen, comme s'ils réunissaient les autres conditions que prescrit la loi.

Le gouvernement a également soumis aux chambres le projet de loi suivant, en faveur des braves Argentins qui sont allés pour la défense de la république :

PROJET DE LOI.

Art. 111. Les citoyens argentins qui servent en la présente lutte contre le tyran de leur patrie seront compris dans la loi de la terre qui composent l'armée nationale.

Art. 112. Un certificat de bons services, devant la présente

un coin se grâta pour s'étendre, si quelquefois des murailles de la maison pouvait tomber sur l'habitant de ce noir cabanon. Les jours de l'espace de trois cents ans, son ventre se pliait de bien amers désespoirs, et souvent se couchait sur le bord de douloureuses agonies; car ce spectre de la vieillesse, à la démarche ondoillante, aux cris lamentables, que tout veillard a vu dans sa vie promener sa forme blanche dans les sentiers des bois, derrière les crêpeaux de sa mémoire, Vasiliki, c'est bien pour nous une horrible réalité. Une jeune fille dans chaque génération de la lignée, est destinée à simuler ces apparitions; et le cachot souterrain que nous avons visité sert de retraite à la fiction, qu'une autre remplace quand la mort l'a frappé.

—C'est un épouvantable secret, celui que vous venez de me révéler, dit Vasiliki tremblante.

—Il n'y a rien, mon enfant, répondit le veillard, et notre secret à nous, est d'autant plus affreux que nous sommes déçus en vertu d'un serment de nos ancêtres, dont lui la lignée se liegent les obligations, comme ils se lièrent leur sang, leur noblesse, comme ils se transmettent leur sang.

Les premiers comtes de Loignax, afin de populariser la loi de la lignée, avaient eu soin de faire souvent ap-

lute, leur servira en tout temps pour obtenir une carte de citoyen, comme s'ils réunissaient toutes les autres conditions de la loi.

FRANCE.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENCE DE M. SAUVET.—Séance du 15 mai.

Suite.

D'ailleurs, messieurs, une nation qui veut être réellement une puissance maritime, ne doit pas admettre que le cas de guerre soit le signal d'une suspension générale de ses armemens commerciaux. Un des objets qu'elle se propose, en entretenant une marine respectable, c'est précisément de protéger ses navires de commerce sur tous les points du globe pendant la guerre comme pendant la paix.

Une grande nation, pour être puissante sur les mers, doit être prête à recruter ses flottes aussi promptement et aussi abondamment, toute promotion gardée, qu'il lui faudrait (puissance continentale) fournir des soldats à ses armées. Quelque aptitude qu'ait montrée la France à improviser des régiments, toutes les opinions sont d'accord pour reconnaître la nécessité d'organiser fortement la réserve de notre armée. Les matelots, messieurs, ne s'improvisent pas, et la marine marchande est la vraie réserve de la flotte. Il faut donc la développer, l'étendre, par tous les moyens possibles; et l'un des plus féconds, un moyen que nous avons dans nos mains, et dont il serait aussi funeste qu'imprudent de nous déposséder, c'est la navigation avec nos colonies qui nous assure des avantages que nous ne trouverions dans aucune autre.

En terminant comme j'ai commencé, je vous adjure, messieurs, au nom de la marine, d'adopter le projet de loi de gouvernement.

M. Gauthier de Rumilly, rapporteur, monte à la tribune.

Voix nombreuses.—La clôture! la clôture!

M. LE PRÉSIDENT.—On ne peut pas clore la discussion après un ministre.

De toutes parts.—La clôture! la clôture!

M. GAUTHIER DE RUMILLY insiste pour répondre à M. le ministre de la marine, et pour montrer que le projet de la commission n'est pas anti-maritime. Il lit une lettre du sous-directeur du personnel de la marine pour établir que le chiffre de l'inscription maritime augmente tous les jours, et reproduit des calculs qui ont déjà été présentés dans le cours de la discussion. Peut-on dire, lorsqu'il y a depuis dix ans progrès constant dans le personnel de la marine, que la question des sœurs est une cause de décadence pour la marine?

M. Berryer parle à la tribune.

paraître l'épouse de Raymondin aux environs de leur manoir. Procurer ces apparitions leur fut facile, tant qu'ils en restèrent les maîtres. Mais quand Guy, forcé d'instituer Philippe-le-Bel, son héritier, voulut, pour l'honneur de sa race et la honte de l'usurpateur, perpétuer cette supercherie, il rassembla autour de son lit de mort, en sa bonne ville de Poitiers, les chefs des diverses branches de sa maison, leur révéla l'existence du souterrain que je t'ai fait parcourir, et les força de jurer qu'ils fourniraient toujours, même quand son fief serait tombé en pouvoir du roi, une nouvelle sœur au cachot des Mélanies. Ce rôle devait appartenir de droit à l'orpheline la plus jeune de la famille, et à défaut d'orpheline, à la fille non mariée que le sort désignerait. Ce tribut de sang, en moins de trois siècles, nous a dévoré quinze héroïnes sublimes de résignation, nobles, jeunes comme toi, à qui l'amour souriait sans doute, que le mariage et le bonheur attendaient. Ce que vaut un nom, ce qu'il a fallu de sacrifices pour l'élever au-dessus de tous les autres, tu le sais maintenant, Vasiliki.

(La suite au prochain numéro.)

Montevideo. Cette fois ils aideront à vous empêcher d'y rentrer, et malgré que vous jouiez de la liberté en les priant de vous laisser aller, après les avoir menacés de les égarer, soyez tranquille, ils ne les quitteront pas.

Que ne venez vous, digne émule de Rosas, proposer LEGAL de ces orientaux qui selon vous vous aiment tant; que ne venez vous, comme Napoleon à Fréjus, dire au peuple de Montevideo, c'est moi qui de vous veut tuer son président? Alors, il n'y a pas de doute que ce peuple ivre d'amour ne vous porte en triomphe et ne témoigne par des jouissances la joie de vous revoir! ou plutôt, que ne venez vous, avec vos 12,000 chevaux, vos 6,000 hommes d'infanterie et vos 40 pièces d'artillerie nous donner un échantillon de leur savoir faire. Il ne vous manquerait plus, pour couronner votre œuvre, que de prendre Montevideo, votre ville natale, la souiller de sang et de carnage et marchant sur les cadavres de vos compatriotes, ressaisir la présidence que vous avez perdue! Ce serait une bien belle page, dites, dans votre histoire, un trait digne de vous et dont Rosas vous saurait bon gré; mais soyez sans crainte, nous ne vous donnerons pas cette satisfaction; nous avons les armes en main et malgré vos perfides conseils les légionnaires français sauront accomplir leur tâche jusqu'au bout.

Par un navire arrive hier de Rio-Janeiro dont il est sorti le 14 du mois dernier, nous apprenons que le même jour, était entre dans ce port le paquebot anglais venant d'Europe, qui doit être porteur de nouvelles bien importantes et décisives pour la question qui se débat actuellement sur les rives de la Plata.

Nous avons reçu de Maldonado, des nouvelles jusqu'au 31 août. Rien d'important n'a eu lieu dans l'armée de la république, qui continue ses opérations avec succès contre l'ennemi. Il n'est point question de prétendu combat entre le traître Nuñez et le général Melian.

Après l'œuvre puissante des génies. Alors elle rentrera pour jamais dans la dalle humide de son tombeau du Croisé, ou bien, comme une vapeur légère, elle ira s'asseoir sur le nuage qui passe et s'élever avec lui vers un monde inconnu.

Voici les traditions qu'a consacrées le *La Mélanie*. Prends courage, Vasiliki, et sache maintenant de quelle manière cette vieille poésie peut revenir pour toi l'arrêt de la fatalité.

Parlez, monseigneur... Oh! vous allez me révéler quelque secret horrible, dit Vasiliki tremblante.

Le comte prit cette pose sévère d'un saint Jérôme en méditation, qui toujours annonçait en lui de graves préoccupations, de douloureux souvenirs évoqués du passé par un souvenir, et poursuivit :

CINQUIÈME SCÈNE.

Un coup d'épée en l'honneur des dames.

La nuit que nous pénétrons ici, ce n'était pas la première fois qu'un Loignax se glissait à plat-ventre par la porte basse de ravin, et qu'une femme se penchait sur l'étre de cachot où tu m'attendais. Tu vis, le long des murailles des débris de meubles, et à côté des chaises vermoulues, une rampe encore balayée sur la table, dans

M. Rabois (de la Loire-Inférieure). Un certain nombre de mes collègues inscrits après moi ne savent pas que j'ai cédé la parole à M. Berryer; j'ai dû faire connaître ce fait à la chambre.

M. Berryer.—Messieurs, je m'efforcerai de ne pas fatiguer la chambre par des redites; je voudrais ne pas entrer dans des détails, n'examiner la question que sous des points de vue très généraux. Cependant, je ne puis me dispenser d'entrer dans quelques développements à l'appui de mon opinion.

J'ai, sur la question qui nous occupe et que je regarde comme une des plus importantes qui puissent être soumises au jugement du pays, une opinion absolue et persévérante. Je l'ai soutenue il y a trois ans.

Appelé à l'honneur de faire partie de la commission, je suis resté seul, persévérant dans la même opinion; je n'ai du donner mon adhésion, ni au système de la majorité, ni au système que trois membres de la commission nous présentent sous forme d'amendement.

J'ai assisté avec une grande attention à la discussion de ces derniers jours, et je persiste encore dans ma opinion, dans sa forme absolue. C'est le projet de loi tel qu'il est présenté, que je viens soutenir à la tribune. (Marques très vives d'attention.)

(La suite au prochain numéro.)

NOTICE HISTORIQUE

sur le

MARECHAL MASSENA.

(Suite.)

Le général Masséna fut envoyé à l'armée d'Italie. Ce qu'il devait faire ne ressemblait point à ce qu'il avait fait. Une guerre de stratégie succédait à une guerre d'improvisation. Il fallait remplacer l'enthousiasme par le génie; l'audace par la prudence; nous ne voulons pas dire que l'audace et l'enthousiasme devenaient inutiles; loin de là. Mais les enthousiastes et les audacieux ne pouvaient désormais compter que comme des moyens de vaincre; tandis que jusqu'alors ils avaient été le principe de la victoire.

Dumerbion commandait en chef l'armée d'Italie. Les premiers pas du général Masséna furent marqués par la prise de Saorgio. Ce fait d'armes eut un grand retentissement: sixante pièces de canon et d'immenses magasins en furent l'heureux résultat.

Les autrichiens menaçaient Savone. Le général Masséna alla à leur rencontre: il les battit à Cairo; il s'empara de Négli. L'ennemi dut se retirer à Acqui. Ce mouvement du général Masséna fut étourant de précision: l'ennemi lui-même lui donna des éloges.

Cependant l'armée française était faible en nombre; elle avait dû se concentrer et se fortifier à Borghetto. L'ennemi voulait la forcer dans ses retranchemens; mais il trouva un mur d'airain dans la division Masséna, et il recula devant cet obstacle.

Schérrer avait remplacé Dumerbion. L'arrivée de quelques renforts permettait de reprendre l'offensive.

Une attaque générale eut lieu. Le général Masséna avait été chargé d'en organiser les dispositions.

On se battit avec acharnement. La bataille dura deux jours: elle prit le nom de Bataille de Lignano. Les succès de l'armée française furent complets: tous les hommes de guerre les attribuèrent au général Masséna. L'ennemi perdit 100 pièces de canon, il eut 5000 morts, et 4000 prisonniers....

Bonaparte succéda à Schérrer. Le nouveau commandant en chef fit comme ses prédécesseurs: il entoura le général Masséna de sa confiance. Le général Masséna commanda l'avant-garde de l'armée: de cette armée qui devait étonner l'univers. C'était le poste d'honneur.

L'avant-garde força le pont de Lodi: elle calva Pizzighione: elle entra dans Milan.

Le nom de Masséna était déjà un grand nom, et chaque jour il grandissait encore, car il se trouvait identifié à toutes les gloires quotidiennes de l'armée. Notre espace restreint nous permet à peine de citer. Lonato, Castiglione, Rovato, Bassano, Cérva, Saint-Georges, la Brenta,

Caldiéro, les trois journées d'Areole, Rivoli, la Favorita, Longara, Saint-Daniel, la Chiassa, Tarvis, Villesch, Namirak, qui furent tour-à-tour témoins de ses exploits.

Une suspension d'armes arrêta la marche triomphale de général Masséna: il était alors à vingt-cinq lieues de Vienne.

Bonaparte avait surnommé le général Masséna, l'enfant chéri de la victoire, et la France reconnaissante avait consacré ce surnom.

Le général Masséna porta à Paris, le traité de Campo-Fornio, ratifié par l'Empereur d'Autriche, et le gouvernement directorial lui décerna des armes d'honneur.

Le directeur craignait tout le monde: surtout il craignait Bonaparte. Des directeurs eurent la pensée d'opposer le général Masséna au général Bonaparte. Des ouvertures furent faites au général Masséna, mais il ne se prêt à aucune espèce de combinaison à cet égard, et il hâta son retour à l'armée.

Le général Masséna dut se rendre à Rome pour y remplacer le général Berthier. Le général Berthier avait éprouvé beaucoup de désagréments de la part du corps d'armée à la tête duquel il était resté dans les états romains.

Rome était le foyer de mille et mille intrigues ourdies par les ennemis de la France. L'insubordination des soldats favorisait le soulèvement des citoyens. Les lois n'étaient plus un frein. Il y avait cabotage social.

(La suite au prochain numéro.)

BELLES ACTIONS DU PEUPLE.

Une jeune fille, d'une beauté remarquable, pauvre et entourée de sollicitations dangereuses, a cherché au mois d'août dernier à s'asphyxier pour échapper à la fois aux séductions et à la misère. On a pu la sauver, et cette jeune fille a été recueillie par une dame respectable.

Certes, le découragement personnel n'est pas du dévouement social, et il n'y a de belles actions véritables que celles qui sont marquées à ce dernier cachet; mais la cause d'un tel désespoir et le courage qui s'y supposent ont quelque chose de noble. Vont-ils servir de précédents chez les grandes dames de l'aristocratie?

—A l'une des audiences de la cour d'assises de Rouen de mois de juin, un trait bien remarquable, de la part de Eugène-Louis Cléon, commissionnaire de cette ville, à peine âgé de 18 ans, a été relevé.

Une jeune fille avait commis un vol chez une personne dans le domicile de laquelle elle était reçue, et la mère de cette jeune fille ayant eu connaissance de la soustraction voulut faire rendre les effets dérobés. Pour cela, elle prit le petit commissionnaire dont nous avons parlé, et lui remit deux sous, en lui indiquant la demeure de la personne chez laquelle il devait aller. Mais lorsque ce jeune homme apprit que les effets qu'il venait d'apporter avaient été volés, il considéra aussi l'argent qu'il lui avait été remis comme extorqué, et le jeta à la rue, en disant qu'il ne voulait rien avoir des voleurs.

M. le président adressa au jeune Cléon les félicitations que méritait sa conduite. Le salaire qui lui avait été donné était, à la vérité, bien minime; mais son refus de le recevoir n'en dénote pas moins la conscience la plus pure, et prouve que sous la veste du proletaire bat souvent une noble poitrine.

—Un ouvrier, François Bigot, garçon menuisier chez M. Nicole, rue du Vieux Colombier, a trouvé près la barrière de l'Étoile, un portefeuille contenant 13,000 francs en billet de banque. Il n'eut de repos que lorsqu'il eut découvert le propriétaire. Bigot se présente à lui et remet le portefeuille. Celui-ci pria l'ouvrier d'attendre une minute; il ouvre le portefeuille, le visite avec soin, et, après s'être assuré qu'il n'y manque absolument rien, il donne en gratification à François un gracieux remerciement, accompagné d'un petit geste de la main qui signifiait en même temps: "Je vous rends grâce et allez vous en." François salua le généreux personnage, et se retira en disant: "C'est égal, j'ai fait mon devoir."

—Un coureur, occupé sur un toit très-élevé, fut saisi d'une espèce de vertige, et glissa jusqu'au bord de l'abîme béant qui s'ouvrait sous ses pieds. Là cet infortuné, par un dernier effort désespéré, s'accrocha avec les ongles au pignon de la gouttière et parvint à se maintenir un instant

en équilibre. Il ne cherchait pas à descendre en vitesse; il voulait seulement donner le temps de s'éloigner à ses camarades, qui se trouvaient au-dessous, dans le châtelet. Effectivement, il recueillit toutes ses forces, puis, après avoir crié: Gare dessous de manière à donner l'alarme à ceux qui étaient en bas; il laissa échapper son frère opprimé, et, les bras ouverts, tomba en répétant encore le cri sauveur: Gare dessous! On eut dit qu'il conquerrait l'abîme.

Horriblement froissé, n'ayant plus que quelques minutes à vivre il souriait à ses camarades, et, promenant ses regards sur eux, il dit en expirant: Je suis garçon il y avait là dix pères de familles!

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 2er septembre.

- Six navires de Maldonado avec bétail.
- Panagua, barque sarde Hercule, à Risotto, avec 200 tierces yerva et une portion de bois.
- Bahia, palacre nationale Providence, à Gianolo, avec bois, cognac, maïs et sucre.
- Malaga, barque espagnole Atala, à Lacordole, avec chargement général.
- Memel, brick norvégien Ladabel.
- Id. id. prussien Mentor.
- Buenos Ayres, barque anglaise Ana Botina.
- Barcelonas et Malaga, brick espagnol Santanderano, à Lacordole.
- Panagua, palacre sarde Marte, à Risotto.
- Un brick danois.
- Une goélette de la Colonie.

AVIS

Au public et aux personnes qui ont des relations avec M. Francisco Marry qu'il a transféré son établissement de meubles de la rue de Christy, au n° 30, de San-Francisco, à celle de la rue n° 85, près celle du n° 25 de mai, une courbe plus bas que la maison du gouvernement. On trouvera dans son établissement un grand assortiment de meubles riches et modernes.

AVIS

Aux amis de Bourin et Ancey qui seuls ont confiance dans tout ce qu'ils disent.

Je ne voulais répondre aux derniers écrits de ces individus qu'après le résultat des poursuites en réparation qu'ils ont commencées contre moi, voilà deux mois d'écoulés, rien ne finit, je romps le silence.

Bien que répondre à leurs écrits c'est leur faire trop d'honneur, mais s'étant plaint que j'ai fait connaître, disent-ils, nos affaires, et voulant que vous sachiez que je n'ai pas eu plus de tort à ce sujet que dans toutes les autres circonstances à leur égard ainsi que je vais vous le prouver.

Veillez vous rappeler que mon premier article inséré dans les journaux était un simple avis au commerce, que je ne reconnaissais à l'avenir aucun achat fait sans ma participation; cet avis était en ce point plus nécessaire; du reste je ne les blâmais en rien, et malgré leurs torts envers moi, ils me répondirent par des injures qu'ils suscitèrent mes autres écrits auxquels ils se plaignent.

Plus tard, après la dissolution de la société, j'apprenais qu'ils s'approprièrent des recouvrements, je publiai un nouvel article pour prier les personnes qui me devaient de ne plus leur faire aucun versement; au lieu de faire amende honorable, ils m'insultèrent de nouveau; de tels procédés et la continuation de leur mauvais conduite m'obligèrent à les faire connaître au public, ce qui leur fit prétendre que j'appartenais à la classe des réprouvés; ils n'ont pas même rougi de déclarer publiquement qu'ils avaient agi avec moi d'après leur conscience, cela seul est plus que suffisant pour vous les faire juger.

En attendant qu'ils puissent se blâmer, ils ont osé dire en vain de me caler, disant que j'étais sans probité, que je m'étais échappé de France pour me soustraire aux poursuites de mes créanciers; pourquoi n'ont-ils pas dit plutôt que j'étais un banqueroutier et un échappé de justice, ce ne leur coûtait pas davantage.

Si je devais, ainsi qu'ils le disent, je n'en serais que plus à plaindre, l'homme d'un d'être honnête, on devrait lui pardonner de quoi payer; mais l'homme malhonnête qui perd tout, ne cesse pas pour cela d'être homme de probité; il n'y a que les menteurs et les voleurs qui cessent de l'être.

A l'égard de toutes mes dettes en général, dont ils osent parler, ils savent très bien que ce sont eux qui les ont créées en grande partie, et que je pourrais facilement me libérer avec les sommes qu'ils ont soustraites.

Enfin Buis et Ancey sont d'autant plus criminels, que j'ai de moins en moins à leurs injustes et infames explications, et que plus qu'eux se connaissent comment je suis parti de France, ainsi que ma position actuelle, et j'ai la dite d'ont en de plus grandes preuves de ma franchise et de ma loyauté. Il est impossible de croire que des jeunes gens que j'ai sortis de l'obscureté, et qui ont acquis la célébrité de mon avoir fussent aussi GREDIN.

Je réplique que l'action que j'ai commencé contre eux, n'était jadis de sa. dans le cas contraire, ils croyent sans doute jouer des décrets du tribunal de commerce, et de la loi sur le point de vue de tous leurs traités avec moi, en violant : 1. l'acte d'association par des infidélités sans nombre; 2. l'acte à la justice de paix par lequel nous avons nommé nos arbitres; 3. le jugement desdits arbitres selon eux pour vice de forme, après les avoir autorisés à se dispenser de l'obéissance des formalités judiciaires; 4. l'acte définitif de la dissolution de la société, en faisant seuls les recouvrements et en se les appropriant, et est après cette violation qu'ils réclament l'exécution de ce même acte, pour faire valoir leur prétendu droit à s'approprier des recouvrements, ce qui leur est expressément interdit par le dit acte. Enfin, ils violent encore la cinquième convention par laquelle nous avons priés MM. Coquetaux et Lavigne, de se charger de la liquidation, en continuant de faire seuls les recettes pour leur compte particulier; mais qu'ils y réfléchissent sérieusement, ils pourraient payer cher leur AUDACE à moins que par leurs ruses accoutumées, ils puissent prouver que les sommes qu'ils ont entre les mains, sont des emprunts faits sur des bénéfices qui n'existaient pas par suite de leur abominable conduite; encore le prouveraient-ils qu'ils n'en resteraient pas moins ce qu'ils sont.

CHESNEAU.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les intéressés dans les affaires du défunt Pierre Tribet sont invités à se réunir dans le domicile de M. Adolphe Hugot/ magasin de comestibles, quatre de Lion d'or, le lundi 11 du présent mois à midi précis, pour prendre connaissance des opérations des syndics, et prendre une résolution à ce sujet. Les intéressés sont invités à ne pas manquer de se présenter au jour et heure dit.

Montevideo 4 septembre 1843

Les syndics.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avertissement de Madame Saturnina Navarro de Lira, inséré dans le N. 4110 de Nacional, M. Joseph Reynaud répond :

1.° Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il est en contestation avec la dite dame pour la quotité de ce loyer.

2.° Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profegorà arrêta le paiement de ce loyer.

3.° Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juin; il était convenu avec elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1.er juillet 1843; le 30 juin, l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fut donné à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au besoin.

EN CHARGE POUR BURNOS-AYRES
LE NAVIRE NEUF PARANA.

Partira fin du mois.

S'adresser à AMAYE et MICHARD.

A VENDRE.

Un magasin et boiserie pouvant servir à tout état. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser maison Pernin à M. Contrau.

AVIS.

Tous les tailleurs de la Légion Française sont invités à se présenter à l'état-major, pour former un atelier, où devront se confectionner les habillements: ils jouiront de l'exemption du service et de la double ration, les femmes des légionnaires pourront participer au bénéfice de la double ration, en prenant part au travail.

AVIS.

Hier, à sept heures du matin, a disparu une jeune négresse, âgée de 13 ans, de nation Portugaise, de taille moyenne, vêtue d'une robe fine, et portant un grand châle. La personne qui donnera des renseignements certains ou qui la fera ramener chez ses patrons, rue de Los TREINTA Y TRES, n. 15, sera bien récompensée.

DEPARTEMENT DE POLICE.

AVIS.

La nouvelle numération de la rue Camacua est terminée, et les habitants de cette rue sont prévenus qu'à dater d'aujourd'hui court le délai fixé pour effacer les anciens numéros.

PHARMACIE DE LENOBLE.

CALLE DEL SARANDI, A COTE DU MARCHÉ.

On trouve les médicaments suivants.

- 1.° Sirop pectoral pour le rhume;
- 2.° Essence de Salsepareille;
- 3.° Capsules gélatineuses de Copahu.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes qui désirent apprendre la danse, le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Baptiste Carbannel.

A AFFRETER.

Pour n'importe quel port de France.

Le navire français, neuf, "Parana", capitaine Lecoq. S'adresser chez Amoye et Michaud, maison Lavalloja.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

La lithographie de monsieur Gielis a repris toute son activité, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires de pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servis avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

A LOUER.

Une chambre pour homme seul, dans une maison occupée par une famille décente, et située au centre de la ville, dans la rue principale, avec ou sans meubles. On donnera tous les renseignements au bureau du Patriote Français.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Leroux, rue Sarandí autrefois San Carlos, 90.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut dispenser de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur ont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles se forceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Il y a de très belles sangues, nouvellement arrivées de France, dans la barberie en face de la Police.

AVIS.

Le portrait de S. E. M. le général Paz, publié par la lithographie de l'Etat, est en vente à la librairie d'Hernandez et à la dite lithographie.

AVISO.

Se desea encontrar una casa con dos o tres piezas y cocina para dos personas, las que las tuvieren y gustaren alquilárselas, ocurrirán a la calle de 25 de mayo núm. 67.

AVIS.

On désirerait trouver à louer une maison avec deux ou trois pièces et cuisine pour deux personnes, celles qui aurait en disposition le logement comme on le désire peuvent donner renseignements rue du 25 de mai, n. 67.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincon, n. 143, a l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, et remettre à neuf les maraboute. L'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui devront pour compter billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulangier, sont prévenues, qu'à s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

AVIS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la marseillaise, le Chant ou Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

L'Imprimerie Constitucional, Rue de los Océanos N. 24.